

Est Ensemble : une victoire qui en appelle d'autres !

Dossier de la rédaction de H2o
July 2012

Le mouvement citoyen pour l'eau vient de remporter une première victoire à Est Ensemble, avec la Coordination Eau Île-de-France. Le tribunal administratif de Montreuil a annulé la délibération par laquelle la Communauté d'agglomération Est Ensemble - CAEE, a demandé son adhésion au Syndicat des Eaux d'Île-de-France - SEDIF.

"Il s'agit d'un jugement très important. Toutes les décisions prises par la CAEE sur la base de cette délibération mais aussi toutes les décisions prises par le SEDIF au nom de la CAEE, n'ont plus aucune valeur juridique", précise Jean-Claude Oliva, président de la Coordination Eau Île-de-France, "L'organisation de la gestion de l'eau de la CAEE par le SEDIF et Veolia est en train de s'effondrer comme un château de cartes."

La décision des juges sanctionne le passage en force et dans la précipitation du président d'Est Ensemble : "Le président de la communauté d'agglomération a fait irrégulièrement usage de ses pouvoirs de police et ainsi méconnu le principe de publicité des débats" indique le tribunal. On ne résout pas ainsi les questions politiques, estime la Coordination. La CAEE se doit de prendre en considération l'opinion publique très majoritaire, en particulier à gauche, en faveur de la sortie du SEDIF et d'une gestion publique de l'eau. "C'est une reconnaissance pour la dynamique citoyenne sans précédent qui s'est développée à Est Ensemble. Quand les citoyens / citoyennes s'en mêlent vraiment, avec leurs associations, leurs clubs, etc., ils ont le pouvoir de faire changer le cours des événements !"

La Coordination Eau Île-de-France fait maintenant appel au président et à la majorité socialiste de la CAEE pour qu'ils se saisissent de cette seconde chance de mettre en œuvre une gestion publique, à l'instar de ce qu'ont fait de nombreux dirigeants socialistes dans leurs collectivités, comme MM. Laurent Fabius, Pierre Moscovici ou encore Manuel Valls. Par une autre délibération, la CAEE prévoyait le réexamen au bout de deux ans des modalités de gestion de l'eau : c'est maintenant possible par cette décision de justice qui la délivre de ses liens avec le SEDIF et avec Veolia. Dans ces conditions nouvelles, la Coordination Eau Île-de-France affirme sa disponibilité à travailler avec la CAEE à la mise en œuvre d'une gestion publique.

Coordination Eau Île-de-France - 06-06-2012